

Questions orales

Que la Chambre, ayant constaté que certains sénateurs se plaignent de ne pas pouvoir vivre avec les quelque \$31,100 par année qu'ils touchent actuellement, recommande de les relever de leurs fonctions de façon qu'ils puissent passer tout leur temps à s'occuper d'options en bourse, à faire partie de conseils d'administration, et à se consacrer à des entreprises qui leur permettront de gagner les sommes d'argent auxquelles ils estiment avoir droit, et de ne pas les remplacer pour combler les vacances que leur départ ne manquera pas de créer à l'autre endroit, hâtant ainsi d'autant la venue du jour où le Sénat s'éteindra de lui-même.

M. l'Orateur: J'entretiens de sérieuses réserves quant à l'urgence de cette motion.

* * *

CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE DU CAMEROUN

M. l'Orateur: Je sais que tous les honorables députés me sauront gré de leur signaler la présence à la tribune d'un visiteur de marque en la personne de l'honorable Tandeng Muna, président de l'Assemblée nationale du Cameroun.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

RADIO-CANADA

LA PROPOSITION DE CRÉATION D'UN CONSEIL DE LA PRESSE ET
DE RENVOI AUTOMATIQUE AU COMITÉ DU RAPPORT ANNUEL

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai pensé que la Chambre et peut-être même le pays seraient édifiés si nous revenions sur le rapport sévère du CRTC. Je voudrais demander au premier ministre s'il compte suivre la suggestion du président de Radio-Canada, qui a proposé de mettre sur pied un conseil de la presse qui serait chargé de surveiller de plus près les activités de Radio-Canada et peut-être de ce qu'on appelle en général les media électroniques. Le premier ministre a-t-il l'intention de donner suite à cette suggestion du président de Radio-Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne manquerai certainement pas de l'étudier, monsieur l'Orateur.

M. Fairweather: Voilà une bonne nouvelle. Il y a une seconde suggestion que je voudrais voir étudiée. Je reçois de l'aide de certains de mes collègues qui voudraient prendre la parole, monsieur l'Orateur. Je voudrais suggérer au gouvernement, et notamment au premier ministre qui est à sa tête, de demander à la Société Radio-Canada de remettre son rapport annuel au comité permanent de la radiodiffusion, pour empêcher la Société de n'en faire qu'à sa tête, comme c'est actuellement le cas?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je pense avoir déjà répondu à cette question, en disant que le renvoi automatique des rapports au comité risquait de représenter une charge supplémentaire pour celui-ci et que les députés eux-mêmes penseraient peut-être que cela prendrait trop de temps et les

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

empêcherait d'examiner en détails d'autres questions, telles que les budgets des dépenses des ministères. Le leader du gouvernement à la Chambre serait peut-être disposé dans des cas précis, comme celui de Radio-Canada, par exemple, à discuter avec le leader de l'opposition du déroulement des travaux en comité, ce qui permettrait au comité en question d'étudier ce rapport; mais le député de Fundy-Royal sait bien que, dans les deux ou trois dernières semaines, il a été question de renvoyer toutes sortes de rapports annuels aux comités, ce à quoi j'ai répondu qu'il était impossible de le faire dans tous les cas, si nous voulions que les comités aient le temps de s'occuper d'autres choses.

M. Fairweather: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pense-t-il que la réorganisation de Radio-Canada, conseillée par le président du CRTC, touchera les employés d'autres media électroniques dont l'attitude frise la subversion et qui sont eux aussi désignés par le rapport de M. Boyle?

M. Trudeau: Je l'ignore, monsieur l'Orateur. C'est peut-être cela que M. Johnson et le député ont en tête lorsqu'ils parlent d'un conseil de la presse. Ce serait certainement une bonne chose si les media, électroniques ou autres, pouvaient se donner leur propre discipline. Ce serait évidemment préférable car, si ce n'est pas le cas, on est obligé de leur imposer cette discipline, ce qui ne plaît à personne.

* * *

L'INFORMATION

LE PROJET DE CRÉATION D'UN NOUVEL INFORMATION
CANADA—LES AFFECTATIONS DE PERSONNEL ET DE FONDS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre. On dirait encore une fois que le gouvernement s'en prend au messenger. On rapportait en effet samedi que le secrétaire d'État du premier ministre, obéissant en cela aux directives reçues de celui-ci, envisage d'organiser un groupe de travail chargé d'étudier la possibilité de créer un nouveau mini Information Canada. Il aurait dit qu'on songe à créer cet organisme parce que le gouvernement a mauvaise presse ces temps-ci.

Le premier ministre accepterait-il de dire à la Chambre s'il s'est produit cette année un changement susceptible de justifier la renaissance d'une nouvelle forme d'Information Canada un an seulement après qu'on l'ait supprimé? On l'avait en effet supprimé pour économiser 7 millions de dollars par an au trésor public. Qu'est-ce qui a pu arriver au cours de l'année écoulée pour que le premier ministre change d'avis ainsi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas tellement de s'en prendre au messenger mais de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de messagers pour que le gouvernement canadien puisse transmettre tous les messages.

Des voix: Oh, oh!